Zeitschrift: Schweizer Theaterjahrbuch
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Theaterkultur
Band: 33 (1967)

Artikel: Le théâtre et l'école en Suisse romande
Autor: Apothéloz, Charles
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-986657

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Französische Schweiz

LE THÉÂTRE ET L'ÉCOLE EN SUISSE ROMANDE

Par Charles Apothéloz

Il est impossible dans le cadre de la présente étude et dans le délai qui nous est imparti de traiter à fond de tous les aspects de la question et de rendre compte de façon exhaustive de tout ce qui se fait dans ce domaine dans chacun des cantons romands. Nous aborderons cependant le problème sur trois plans: l'école de théâtre, le théâtre pour l'école et le théâtre à l'école.

L'école de théâtre

Il existe dans chacun des cantons romands un Conservatoire de Musique, et chacun d'eux a ouvert, accessoirement à l'enseignement de la musique, des classes de théâtre où se donnent avant tout des cours de diction et des cours d'interprétation. L'enseignement de la diction s'y pratique selon des méthodes à ce point diverses qu'elles sont parfois divergentes, pour ne pas dire contradictoires; cette diversité est d'autant plus fâcheuse que la diction française reposant sur des critères peu objectifs son enseignement est relativement peu technique et déborde largement sur les cours d'interprétation; il en résulte que les conservatoires dispensent un enseignement très marqué par la personnalité des professeurs, alors qu'une fois leurs études terminées les élèves sont appelés à travailler dans toute la Suisse romande avec des metteurs en scène qui sont eux-mêmes professeurs! D'où la véritable anarchie dont souffre en matière d'enseignement le théâtre de Suisse romande.

En 1959, le Conservatoire de Lausanne a tenté de réagir en instituant, avec l'aide de la radio et de la télévision romandes, une Ecole Romande d'Art Dramatique (ERAD) qui propose un enseignement plus complet et plus cohérent (histoire du théâtre et de la musique, dance, escrime, psychophysique, diction et interprétation). Mais des problèmes de tous genres, compliqués par le cantonalisme helvétique, ont empêché jusqu'ici que l'ERAD parvienne à réunir sous son sigle l'enseignement de tous les conservatoires de Suisse romande, si bien que, faute de

moyens financiers, l'ERAD n'est encore qu'une école du soir très imparfaite en regard des connaissances que requiert de nos jours le métier de comédien.

Il n'existe d'autre part en Suisse romande aucune école de dramaturgie, de mise en scène et de scénographie, à aucun niveau, et aucun enseignement de ce qu'on appelle en langue allemande «Theaterwissenschaft», les facultés de lettres des universités se bornant aux cours de littérature traditionnels. Les jeunes gens désireux d'étudier les sciences ou les métiers du théâtre en sont réduits à s'expatrier et à chercher en France l'enseignement qui leur fait défaut en Suisse romande (principalement à Strasbourg, à l'Ecole d'Art dramatique de la Comédie de l'Est qui bénéficie de larges subventions du gouvernement français), ou alors à Vienne ou dans les instituts des universités allemandes.

La création d'une véritable école et d'un institut du théâtre est par conséquent réclamée par les animateurs et les directeurs de Suisse romande, mais il est fort douteux que leurs vœux trouvent une réalisation tant que l'enseignement demeurera le seul apanage des cantons et qu'une très improbable revision de la Constitution fédérale n'aura pas donné à la Confédération les compétences qu'exigent de nos jours le développement des arts et de la culture.

Mentionnons qu'en attendant ce jour lointain, le Centre Dramatique Romand pour sa part, tout en soutenant les efforts de l'ERAD, vient d'ouvrir un Atelier de recherches et d'information qui tend à analyser le processus de l'art createur au théatre et a expérimenter des techniques de formation de l'acteur qui dépassent l'enseignement traditionnel.

Le théâtre pour l'école

C'est pour ainsi dire une tradition en Suisse romande d'organiser des matinées pour les élèves des écoles. Mais jusqu'à ces dernières années ces matinées étaient le plus souvent réservées aux élèves des écoles secondaires, auxquels on présentait exclusivement les œuvres classiques inscrites au programme scolaire.

Depuis quelques années cependant, la tendance générale à la démocratisation des études a permis d'ouvrir le théâtre à tous les degrés de la scolarité. C'est ainsi par exemple que le Centre Dramatique Romand a institué en 1959 un «abonnement culturel» ouvert à tous les élèves du Canton de Vaud âgés de 13 ans

et plus, et que cet abonnement inscrit chaque année à son programme quatre œuvres classiques ou modernes choisies par une Commission théâtre interscolaire; depuis deux ans le Centre Dramatique Romand organise d'autre part chaque saison une tournée d'un classique qui, touchant tous les chefs-lieux du Canton de Vaud, réunit actuellement à peu près la moitié de l'effectif scolaire primaire, primaire supérieur et secondaire des élèves âgés de 13 ans et plus; dès l'automne 1967, le CDR organisera une seconde tournée et complétera ses deux spectacles par une série de lectures-spectacles inscrites au programme même des écoles vaudoises.

Il suivra en cela l'exemple de la République et Canton de Genève qui a institué officiellement l'an dernier une initiation au théâtre dans les écoles genevoises. Nous cédons ici la parole à Jo Excoffier, comédien du Théâtre de Carouge, qui fut le promoteur de cette expérience: «Il était devenu évident, après la guerre, que la jeunesse se désintéressait de plus en plus du théâtre. De nombreueses enquêtes prouvaient que les jeunes, à l'âge scolaire, avaient peu l'occasion de prendre contact avec le répertoire théâtral, du moins sous une forme vivante. Il y avait bien, en effet, dans le cours, de littérature, une sorte d'introduction aux grands classiques mais sous forme d'analyses littéraires. Les occasions réelles, pour les jeunes, d'entrer dans un théâtre et de voir une pièce d'un tragique grec, ou de Molière, de Racine, de Corneille, ou de Beaumarchais, étaient des plus rares. La tradition des matinées classiques devenait insuffisante et tendait, au surplus, à se scléroser. Le cinéma et la télévision accaparaient de plus en plus l'attencion de la jeunesse tandis que le théâtre lui demeurait étranger. Sensible à cet état de choses, nous avions proposé, il y a deux ans, une réforme des matinées classiques, un développement des spectacles destinés aux jeunes et suggéré que des contacts sérieux soient pris entre les gens de théâtre et les responsables de l'enseignement pour amener peu à peu la jeune génération à une connaissance meilleure de l'art dramatique.

Il s'est trouvé que certaines grandes réformes de structure dans l'enseignement genevois (l'instauration du cycle d'orientation, sorte de plaque tournante de trois ans, entre les études primaires et les études supérieures) a permis de faire un premier pas. Le programme du cycle d'orientation comprend en

effet des cours dits «d'information générale»: cinéma, musique, littérature, peinture, théâtre. Depuis le commencement de l'année scolaire 1966/67, un certain nombre de metteurs en scène et de comédiens genevois se sont proposés, à la suite d'une offre du Département de l'Instruction publique, pour donner des cours dans les différentes écoles du cycle. Actuellement, on peut évaluer à 1500 les jeunes qui sont touchés par cette forme d'introduction au théâtre. Il s'agit de les rendre sensibles à ce moyen d'expression en leur montrant que le théatre n'est pas un art anachronique mais qu'il a des rapports avec la vie et spécialement avec la vie actuelle. Par l'audition de certaines scènes enregistrées par de grands comédiens, par des exercices d'improvisation, par des dialogues, il nous semble possible de parvenir à donner le goût du théâtre à une génération qui, pour l'instant, est beaucoup plus fortement captivée par les arts mécaniques.

Cette première pénétration des gens de théâtre dans l'enseignement officiel est une étape importante. A fin de cette année scolaire, nous aurons des entretiens avec les responsables du Département de l'Instruction publique et nous espérons que l'information théâtrale des jeunes de 13 à 15 ans pourra se développer et déboucher sur des initiations pratiques, l'organisation d'un nombre toujours plus grand de spectacles et de débats dont les jeunes pourront être bénéficiaires.»

Cette expérience genevoise nous paraît particulièrement intéressante par les possibilités qu'elle offrira peut-être aux comédiens d'infléchir l'enseignement traditionnel de la littérature dramatique et aux metteurs en scène de tenter, avec l'accord du corps enseignant, de renouveler l'interprétation scénique des œuvres classiques qu'ils donneront devant des élèves avertis des options actuelles que les gens de théâtre sont autorisés à prendre à l'égard des chefs-d'œuvre de notre patrimoine culturel.

Il est évidemment souhaitable que les initiatives prises à Lausanne et à Genève puissent se développer et trouver à Neuchâtel, à Fribourg et dans le Valais, où l'on est resté à d'occasionnelles matinées scolaires, des applications similaires, pour le plus grand bien des élèves de nos écoles et de l'art dramatique.

Nous ne nous étendrons pas sur les critique que l'on peut faire aux écoles publiques pour l'enseignement purement littéraire, incomplet et traditionnel du théâtre qu'elles donnent à la jeunesse, alors qu'elles se devraient de l'initier à la connaisance et à la pratique de cet art éminement culturel et social, ni sur la carence des universités romandes dans ce domaine, sinon pour signaler qu'un professeur de littérature française à l'Université de Genève vient de prendre l'initiative de confier un séminaire de théâtre à une «dramaturge» de grande qualité.

Nous voudrions par contre insister sur l'inutilité des efforts qui ont été faits pendant plusieurs années pour obtenir que l'Ecole Normale du Canton de Vaud initie les futurs instituteurs à la pratique de l'art théâtral comme elle le fait depuis longtemps pour la musique; il nous apparaît en effet essentiel que ceux qui seront appelés à monter avec les amateurs locaux les traditionnelles soirées locales et à animer la vie artistique et culturelle des villages et des bourgs vaudois soient biên préparés à remplir correctement une tâche civique de la plus grande importance. Il fut toujours répondu que l'Ecole Normale ne pouvait pas surcharger encore des programmes d'études déjà trop lourds. C'est pourquoi le Centre Dramatique Romand envisage de donner pour le corps enseignant des cours de pratique théâtrale, à moins que la Fédération Suisse des Sociétés de Théatre d'Amateurs trouve enfin le moyen d'organiser en Suisse romande les stages d'art dramatique laissés jusqu'ici à la charge de la Fédération française, et de les ouvrer à tous les cadres d'amateurs. Ces constatations nous inclinent à conclure que c'est à l'absence de tradition théâtrale qu'il faut incriminer la méconnaissance générale en Suisse romande de la fonction sociale du théâtre dans la cité. Il n'est pas étonnant par conséquent que les écoles publiques ne voient pas l'intérêt que peut avoir la pratique théâtrale dans le cadre de la communauté scolaire, et que les très rares «théâtrales» qui se montent ici ou là ne tendent le plus souvent qu'à composer une partie de la soirée familière à laquelle les parents des élèves sont conviés dans le but d'alimenter la caisse des courses d'école, des camps de ski ou de la bibliothèque scolaire.

Cette méconnaissance des vertus culturelles et sociales de la pratique théâtrale s'exprime de façon évidente au niveau le plus haut de l'enseignement. C'est ainsi que le premier Festival national des théâtres universitaires suisses, qui s'est déroulé l'an dernier a Saint-Gall, a révélé les très faibles moyens qui sont donnés dans toute la Suisse aux étudiants pour pratiquer le théâtre à l'intérieur de nos hautes écoles, et l'abîme qui sépare dans ce domaine notre pays de tous autres, de ceux de l'Est comme de l'Ouest ou de ceux d'Amérique du Sud ou du Proche-Orient. La place nous manque pour exposer ici toutes les raisons de cette situation, mais nous tenons à citer quelques notes d'Alain Knapp sur les expériences qu'il a pu faire en sa qualité d'animateur du Théâtre Universitaire de Lausanne (TUL):

Le théâtre universitaire: mythes et réalités

«Force nous est de constater que la situation des théâtres universitaires romands est, au niveau des moyens financiers, extrèment précaire. Qu'on nous permette d'illustrer cette assertion par la narration d'une expérience vécue: il y a deux ans, le TUL avait décidé de monter, en vue du Festival de Saint-Gall, une pièce de Goldoni d'une certaine importance sur le plan du nombre des acteurs et de celui des décors; pour ce faire il avait besoin d'une somme d'environ frs. 15 000.—. Or l'Université de Lausanne ne lui accordait que 3000 francs. Où allions-nous trouver le reste du budget? Ce ne fut que grâce à l'aide privée que nous fûmes à même d'assurer les frais de notre entreprise. Mais en adoptant ce système, nous ne résolvions pas le problème à long terme, car il est bien évident que le TUL ne pouvait pas solliciter une seconde fois, quelques mois plus tard, les personnes qui avaient eu l'amabilité de lui faire confiance. Si bien que l'on peut dire que chaque fois que le TUL veut faire acte de théâtre se pose à lui le problème de son financement. Cette année, par une heureuse collaboration avec le Centre Dramatique Romand, le TUL a pu envisager la mise en place d'une représentation spécifiquement universitaire, c'est-à-dire libre de toute contrainte quant au choix du répertoire, de la forme à adopter ou des moyens à mettre en œuvre pour préparer le spectacle au cours des répétitions. Cependant, cette formule, pour séduisante qu'elle soit, n'est pas à notre avis la meilleure.

En effet le théâtre universitaire appartient en premier lieu *à l'université* et c'est elle qui doit absolument *prendre en charge* les activités théâtrales s'exprimant en son nom. Malheureusement tel n'est pas le cas, l'Université de Lausanne par exemple n'assurant aux activités du TUL que 2000 francs par année! Cette relative indifférence de notre Alma Mater entraîne une série de conséquences, notamment l'absence d'intérêt des étudiants eux-mêmes pour *leur* théâtre: on peut évaluer à 5 % de l'effectif universitaire les étudiants qui fréquentent les spectacles du TUL. Que peut-on dès lors attendre du large public? Dès qu'une affiche annonce un spectacle universitaire, quel qu'il soit, certaines réactions se présentent: «Encore des jeunes gens qui s'amusent au lieu de faire leurs études», ou «Cela doit être terriblement intellectuel!» Si bien qu'à Lausanne chacun des trois derniers spectacles du TUL n'a pas réuni plus de 900 spectateurs, alors que n'importe qu'elle troupe de passage en attire aisement 2000. En vérité *le théâtre universitaire souffre chez nous de ne pas être intégré à l'université,* comme il en est partout ailleurs, car c'est sa vocation première d'être un phénomène d'education culturelle à l'intérieur de l'université. Faute d'être intégré, le théâtre universitaire n'a pas chez nous de statut officiel, et sa survie dépend de l'entousiasme de certaines volées d'étudiants et de la personnalité de l'animateur. Faute d'être intégré, le théâtre universitaire rencontre dans le recrutement des acteurs des difficultés quasi insurmontables: la surcharge des programmes d'études, les exigences multiples de chaque faculté, conduisent par exemple le TUL à chercher souvent une bonne part de ses membres parmi de jeunes comédiens semi-professionnels, et il n'est pas rare de voir certains étudiants-acteurs quitter les rangs du TUL, non par manque d'intérêt, mais faute de temps ou par nécessité d'argent. Cette indisponibilité des étudiants est d'autant plus fâcheuse que les étudiants-acteurs sont soumis à de lourdes obligations: le travail d'un théâtre universitaire est en effet particulièrement astreignant puisqu'il oblige chacun de ces membres à consacrer la presque totalité de ses loisirs, s'ils en ont, aux répétitions et aux représentations, s'il veut être autre chose qu'une copie plus ou moins habile des théâtres professionnels, et s'il veut apporter des éléments de réflexion nouveau dans la production courante.

C'est ici qu'intervient la notion de savoir, celle de la culture et de son utilisation: il est bien certain que la grande majorité des étudiants envisage les études universitaires dans une perspective pragmatique, et que pour elle tout ce qui s'éloigne de *l'utile* est rejeté comme *une perte de temps*. Faute d'être intégré à l'université, le théâtre universitaire suscite parmi les parents, et même les professeurs, la réserve, voir même l'hostilité. Le fait de voir leurs enfants «compromettre leur carrière» et «perdre du temps», et le sacrifice financier qu'ils s'imposent le plus souvent, font que les parents s'opposent aux activités théâtrales de leur fils ou de leur fille.

Il faut répéter encore une fois que les professeurs, et d'une manière générale le système d'enseignement, sont grandement responsables de cet état d'esprit. Verra-t-on un jour le théâtre inscrit à la faculté des lettres comme sujet privilégié, non plus au niveau d'une analyse de texte mais d'une pratique débouchant en dernier lieu sur une analyse des phénomènes de la création artistique? Le théâtre universitaire a-t-il une possibilité d'avenir s'il est coupé de l'université, de son enseignement, de ses réalités quotidiennes? Dans une ville où existe déjà un théâtre diffusant par un large éventail de spectacles la connaissance générale du théâtre, le théâtre universitaire ne se doit-il pas de *créer* son propre langage et ses propres exigences? La place du théâtre universitaire n'est-elle pas dans l'université? et l'université n'est-elle pas le noyau central de la connaissance dans la cité?»

Les questions que posent Alain Knapp ne peuvent trouver à notre avis, nous l'avons déjà noté, de réponse satisfaisante tant qu'on n'aura pas défini au niveau fédéral la notion de culture et donné un contenu au droit individuel et collectif à cette culture. Le temps est passé, c'est un fédéraliste qui le dit, où l'on pouvait laisser aux cantons le soin de légiférer et d'instituer en cette matière primordiale pour l'indépendance de notre patrie commune: la défense même de la diversité helvétique passe aujourd'hui par le pouvoir fédéral, que ce soit au niveau de l'enseignement ou à celui des conditions de la pratique de toutes les disciplines du savoir, de la technique ou des arts.